



Signalisation temporaire de chantier

 Initiale

 Intra

OBJECTIFS – APTITUDES & COMPETENCES

Être capable de concevoir et de mettre en place une signalisation temporaire et/ou un balisage de chantier adaptés aux travaux réalisés et en conformité avec les prescriptions réglementaires en vigueur.

Compétences visées

- Connaître la réglementation applicable liée à la signalisation et à la circulation
- Connaître les principes généraux de la signalisation temporaire
- Connaître les règles d'implantation sur la voie publique
- Savoir adapter la signalisation aux travaux réalisés
- Être capable de mettre en place une signalisation temporaire conforme
- Savoir assurer sa sécurité et celle des usagers

PUBLIC

Personnel travaillant sur la voie publique appelée à réaliser un balisage et/ou une signalisation de chantier

MODALITÉS

Durée : 7 heures.

Nombre de participants de 6 à 8 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 60 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Aucun

Textes officiels

Programme détaillé

Module théorique

1- Les risques liés aux interventions sur la voie publique
Conséquences humaines pour les agents et les usagers
Conséquences pénales et économiques

2- Les principes généraux de la signalisation temporaire
La réglementation à appliquer : Arrêté du 5/11/1992 et 8ème partie du livre 1 de l'instruction ministérielle :
- Objets de la signalisation
- Moyen
- Documents
- Signaux
- Remarques diverses sur les panneaux
- Autorités compétentes en matière de signalisation
- Réglementation de la circulation (arrêtés)
- Principes fondamentaux de toutes signalisations

3- La signalisation temporaire
But
Principes
Moyens
Règles d'implantation
Réglementation de la circulation pour les chantiers

4- La signalisation temporaire en et hors agglomération
La signalisation des véhicules
La protection du personnel
Implantation des signaux
Pose et dépose des panneaux
Précautions par rapport aux réseaux
Circulation alternée
Dangers temporaires
Itinéraire de déviation
Chantiers fixes
Chantiers mobiles
Signalisation de nuit
Travaux sur les trottoirs
Organisation et préparation de la signalisation temporaire avant signalisation d'un chantier ou de travaux sur la voie publique

Module pratique

1- Exercices pratiques
Mise en place de signalisation temporaire sur chantiers fictifs et/ou réels
Mise en place de chantier avec véhicules équipés et adaptés aux personnels formés

2- Évaluations et bilan
Observation sur site avec les stagiaires des moyens à disposition (panneaux, véhicules, ...)
Mise en situation pratique du stagiaire

Ce programme est adaptable en fonction des spécificités du client

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Evaluation

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Délai d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.